RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Occitanie

QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2024

Unité de Gestion d'Exploitation :

0460835 - SYND. MIXTE LIMARGUE SEGALA REGIE

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

ARS Occitanie - Délégation départementale du Lot - 286, route de Lacapelle - 46000 CAHORS
Téléphone : 05.81.62.56.00. - Courrier : ars-oc-dd46-pgas@ars.sante.fr - Site : <null>

Sommaire

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine 3

Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion **6**

Organisation de l'alimentation en eau 6

Données sur les ressources de l'unité de gestion 7

Données sur la production de l'unité de gestion 8

Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion 10

Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution **12**

UDI BAGNAC SUR CELE - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024 13

UDI BAGNAC SUR CELE - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024 17

UDI BAGNAC SUR CELE - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2024 18

UDI TILLET - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024 19

UDI TILLET - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024 21

UDI TILLET - Liste des dossiers de non-conformité en 2024 22

UDI TILLET - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2024 23

UDI LISSAC ET MOURET - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024 24

UDI LISSAC ET MOURET - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024 26

UDI LISSAC ET MOURET - Liste des dossiers de non-conformité en 2024 27

UDI LISSAC ET MOURET - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2024 28

UDI BALLAT - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024 29

UDI BALLAT - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024 31

UDI BALLAT - Liste des dossiers de non-conformité en 2024 32

UDI BALLAT - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2024 33

UDI CORN - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024 34

UDI CORN - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024 35

UDI CORN - Liste des dossiers de non-conformité en 2024 36

UDI CORN - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2024 37

Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion **38**

Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion 38

Qualité physico-chimique par installation de l'unité de gestion 41

Conclusion générale sur l'unité de gestion 43

Signature du document 46

Annexes 47

Liste des sigles 48

Informations sur les Points de Surveillance 49

Statistiques par installation sur les données du contrôle sanitaire 51

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

La qualité bactériologique

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux.
La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau délivrée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année (sur trois ou cinq années s'agissant des petites UDI).

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire réglementairement, de préserver les points de captage par des périmètres de protection.
Il est également nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables.

L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux.
Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur et la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites et ammoniaque) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques sanitaires particuliers, notamment pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/L est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des concentrations supérieures peuvent entraîner des effets néfastes pour la santé (au-delà de 2 à 3 mg/L).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées et de la durée de consommation, sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la concentration en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 200 microS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

L'organisation du contrôle sanitaire

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en oeuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence, le type de contrôles et d'analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont adaptés à l'origine et la nature des eaux, aux traitements mis en œuvre et à l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les mesures prises peuvent aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables, gestionnaires et consommateurs.

Le présent document constitue le bilan de qualité établi annuellement par l'ARS et adressé au maître d'ouvrage et à l'exploitant. Il est communicable au public.

Information des usagers

Les informations sur la qualité de l'eau (bilan annuel et/ou synthèse annuelle), adressées par l'ARS, doivent être affichées en mairie.

De plus, l'ensemble des résultats d'analyses doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité font l'objet d'une synthèse établie par l'ARS à joindre à chaque facture d'eau.

De plus, en cas de risque sanitaire particulier lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant et/ou le responsable des installations. Cette information est également à réaliser pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est accessible sur le site internet du Ministère chargé de la santé à l'adresse: https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau. Les notes synthétiques de qualité par UDI sont disponibles à l'adresse: https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map.

Recommandations de consommation

Plomb et métaux

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail), de ne pas utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments pendant une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante dans la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb (canalisations internes des habitations jusque dans les années cinquante, branchements publics jusque dans les années soixante). A ce titre, le remplacement des branchements publics en plomb est une obligation pour les responsables de réseaux, avec un délai de réalisation échu au 25 décembre 2013.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau. Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Fluor

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la concentration en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/L : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Légionelles

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 50°C minimum et à 55°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure. Il est également fortement conseillé de vidanger et de détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude, ainsi que de nettoyer et de détartrer les pommes et flexibles de douches, et les filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).

Les normes de qualité de l'eau de consommation

Le programme de contrôle sanitaire et les normes de qualité applicables sont issus de directives européennes retranscrites en droit français, notamment par des arrêtés modifiés du 11 janvier 2007. Les normes de qualité font l'objet de 2 types d'exigences.

Les limites de qualité

Les limites de qualité concernent les paramètres dont la présence dans l'eau présente des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que des substances chimiques tels que les nitrates, les pesticides, certains métaux et solvants chlorés, les hydrocarbures polycycliques (HAP) et les sous-produits de la désinfection de l'eau.

L'eau destinée à la consommation humaine doit être conforme aux limites de qualité.

Les références de qualité

Les références de qualité concernent des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution. Sans incidence directe sur la santé aux concentrations normalement présentes dans l'eau, ces substances peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement des installations et/ou être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur.

L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux références de qualité.

Les valeurs indicatives

Les valeurs indicatives concernent des paramètres chimiques pour lesquels il n'existe pas d'exigences de qualité définies dans la législation européenne. Elles permettent d'évaluer la qualité de l'eau et de gérer la présence de ces paramètres. Ces valeurs concernent aujourd'hui uniquement les métabolites de pesticides non pertinents après évaluation de l'Anses (valeur indicative : 0,9 microgramme/L). À terme, d'autres paramètres pourraient être intégrés avec des valeurs indicatives.

L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux valeurs indicatives.

Les valeurs de vigilance

Les valeurs de vigilance concernent des paramètres d'intérêt ou des paramètres dits « émergents », qui constituent un sujet de préoccupation sanitaire (perturbateurs endocriniens suspectés, médicaments, microplastiques, ...). Ces paramètres font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un mécanisme de vigilance qui permet d'organiser un suivi et d'acquérir des connaissances sur ces paramètres.

Si ces valeurs ne sont pas respectées, la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau doit réaliser une surveillance de ces paramètres et/ou mettre en place des mesures correctives.

Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion

Organisation de l'alimentation en eau

Unité de gestion et d'exploitation

La distribution de l'eau potable est un service public mis en oeuvre par la commune ou un regroupement de communes, maître d'ouvrage des installations. L'exploitation du service peut-être réalisée soit en régie communale, syndicale ou communautaire, soit confiée par délégation de service public à une entreprise privée.

Une unité de gestion est caractérisée par un même maître d'ouvrage et un même exploitant.

Description sommaire d'un système d'alimentation en eau

Un système d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes définies d'amont en aval :

1. L'origine de l'eau :

Il s'agit de la ressource : captage ou mélange de captages qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués sur les captages caractérisent l'eau brute avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. La production d'eau

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Dans quelques cas, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées.

Les prélèvements effectuées caractérisent l'eau mise en distribution aux abonnés : ils sont réalisés en sortie de station de traitement-production ou au point de mise en distribution (premier abonné du réseau).

3. La distribution de l'eau

Une unité de distribution est un réseau caractérisé par une même unité technique, une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitants et maîtres d'ouvrage.

Les prélèvements effectués sur l'unité de distribution sont représentatifs de la qualité de l'eau desservie aux usagers.

Données sur les ressources de l'unité de gestion

Situation administrative des captages

Rappels règlementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Créée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage du captage.

Les périmètres de protection sont instaurés lorsqu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet. Les documents d'urbanisme doivent être mis en compatibilité avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique.

Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est fourni en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix de la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Règles de calcul :

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0% Aucune action.
20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours.
40% Avis de l'hydrogéologue agréé signé.
50% Dossier recevable déposé en préfecture.
60% Arrêté préfectoral signé.
80% Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005.
100% Procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Pour atteindre 100%, la collectivité doit mettre en oeuvre une surveillance effective et pérenne du respect des prescriptions de l'arrêté de déclaration d'utilité publique instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

Le tableau ci-dessous résume la position administrative des captages alimentant l'unité de gestion.

Gestionnaire du ou des captages : SYND. MIXTE LIMARGUE SEGALA REGIE

Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
PRISE D'EAU DANS LE VEYRE	PRISE AU FIL DE L'EAU	BAGNAC-SUR-CELE	08348X0006	Procédure terminée (captage public)	04/04/1995	20/10/1995	30/10/1995	80 %
CAPTAGE DE TILLET HAUT	SOURCE -DRAIN <20M	LATOUILLE-LENTILLAC	08106X0015	Procédure terminée (captage public)	04/12/2014	18/01/2018	08/02/2018	80 %
CAPTAGE TILLET BAS	SOURCE -DRAIN <20M	LATOUILLE-LENTILLAC	08106X0014	Procédure terminée (captage public)	04/12/2014	18/01/2018	08/02/2018	80 %
CAPTAGE BEAL NEGRE	SOURCE -DRAIN <20M	LATOUILLE-LENTILLAC	08106X0018	Procédure terminée (captage public)	14/10/1992	26/03/1993	29/12/1993	80 %
CAPTAGE DE PÉLÉGRI	SOURCE -DRAIN <20M	LISSAC-ET-MOURET	08583X0294	Procédure terminée (captage public)	03/10/1986		01/04/1987	80 %

Données sur la production de l'unité de gestion

Quelques définitions :

- **Débit de pointe :** débit journalier le plus élevé sur 7 jours consécutifs ou débit journalier du mois de consommation maximale.
- **Débit moyen journalier :** volume produit annuellement divisé par 365.
- **Débit réglementaire :** débit renseigné par les services des ARS, servant de base à la définition du programme de contrôle sanitaire réglementaire sur cette installation.

04600893 - SYNDICAT MIXTE DU LIMARGUE ET SÉGALA

046000299 - STATION DE PELEGRI

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	**0**
Débit moyen journalier	**159**
Débit réglementaire	**159**

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION

046000592 - STATION DE BEL AIR

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	
Débit moyen journalier	**494**
Débit réglementaire	**494**

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
OZONE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
ANHYDRIDE CARBONIQUE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
CHAUX ETEINTE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
POLYACRYLAMINES	ADJUVANT DE FLOCULATION
CHARBON ACTIF	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT
SABLES	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT

046001215 - STATION DE CORN

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	**0**
Débit moyen journalier	**2**
Débit réglementaire	**2**

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement

046001268 - STATION LARAUFIE

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	
Débit moyen journalier	**10**
Débit réglementaire	**10**

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION

046001269 - STATION DE TILLET

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	
Débit moyen journalier	**30**
Débit réglementaire	**30**

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION

Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion

046000382 - BAGNAC SUR CELE

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
1 477	2 038	1 485	1 477

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
046	46015	BAGNAC-SUR-CELE	-	100	1 481

046000434 - TILLET

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
142	144	144	142

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
046	46159	LATOUILLE-LENTILLAC	HAUT DU VILLAGE ET BOURG	59,8	147

046000445 - LISSAC ET MOURET

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
930	954	923	930

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
046	46175	LISSAC-ET-MOURET	-	100	943

046001270 - BALLAT

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
24	24	24	24

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
046	46159	LATOUILLE-LENTILLAC	-BAS VILLAGE - LARAUIFE	10	25

046001272 - CORN

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
47	47	47	47

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
046	46159	LATOUILLE-LENTILLAC	HAMEAU DE CORN	20	49

Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution

Le bilan annuel de la qualité :

Le bilan annuel de qualité est établi par unité de distribution. Il porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette zone et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production quand l'eau est distribuée après traitement, la ressource quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Pour plus d'informations, se reporter en annexe 2.

L'indicateur global de qualité :

Sur la base des résultats d'analyses de l'unité de distribution logique, un indicateur global est calculé et assorti d'une appréciation sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée.

L'indicateur global prend en compte les 30 paramètres (ou familles de paramètres) recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau distribuée et faisant l'objet d'une limite de qualité. Il correspond au classement le plus défavorable de l'ensemble de ces 30 paramètres.

Les résultats pris en compte sont des résultats des analyses du contrôle sanitaire, des contrôles renforcés et des recontrôles, dès lors qu'ils sont représentatifs de la qualité de l'eau de l'ensemble de l'unité de distribution.

Des résultats d'analyses des années antérieures (dans la limite de cinq années) peuvent également être pris en compte dans le calcul de l'indicateur si le nombre de résultats d'analyses de l'année du bilan est insuffisant pour réaliser le calcul (cas des petites unités de distribution).

Indicateur global de qualité	
A	Eau de bonne qualité
B	Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
C	Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
D	Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Pour votre unité de gestion, le bilan concerne les unités de distribution suivantes :

046000382 - BAGNAC SUR CELE

046000434 - TILLET

046000445 - LISSAC ET MOURET

046001270 - BALLAT

046001272 - CORN

Unité de distribution BAGNAC SUR CELE (046000382)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.
Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

Unité de distribution : BAGNAC SUR CELE

Code : 046000382

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					10	0,00		58,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					10	0,00		256,00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	10	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	10	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			10	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			10	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	10	8,90	13,88	20,50		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						9	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	9	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						9	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						9	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						9	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	7	0,00	0,11	0,44		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	7	0,00	0,20	0,62		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					10	0,07	0,37	0,71		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					10	0,12	0,45	0,77		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	4		4		1
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	84,00		84,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	10	7,00		8,90		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	8,48		8,48		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					1	0,00		0,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					2	5,45		6,90		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					2	6,25		8,13		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	21,20	25,30	29,40		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	11,00	12,50	14,00		
CONDUCTIVITÉ À 20°C	microS/cm			180,00	1 000,00	1	194,00	194,00	194,00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	13	128,00	204,23	297,00		7
MAGNÉSIUM	mg/L					2	1,90	2,10	2,30		
POTASSIUM	mg/L					1	1,50	1,50	1,50		
SODIUM	mg/L				200,00	1	5,70	5,70	5,70		
SULFATES	mg/L				250,00	2	2,60	3,25	3,90		
FER ET MANGANESE											

Unité de distribution : BAGNAC SUR CELE

Code : 046000382

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	2	0,00	11,00	22,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	9	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	9,70	9,85	10,00		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			1	0,19	0,19	0,19		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	1,10	1,20	1,30		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	15,00	15,00	15,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,03	0,03	0,03		
BORE MG/L	mg/L		1,50			1	0,00	0,00	0,00		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
CYANURES TOTAUX	microgramme(CN)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			1	0,00	0,00	0,00		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,12	0,24		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,58	2,29	4,00		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			2	12,00	29,50	47,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	2,90	8,45	14,00		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			2	15,48	40,36	65,24		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,00	0,01		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		

PESTICIDES TRICETONES

Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée

PESTICIDES ARYLOXYACIDES

Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée

PESTICIDES CARBAMATES

Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée

PESTICIDES ORGANOCHLORES

Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée

Unité de distribution : BAGNAC SUR CELE

Code : 046000382

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
MÉTOLACHLORE	microgramme/L		0,10			6	0,00	0,00	0,01		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZOLES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES STROBILURINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			6	0,00	0,00	0,01		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
ESA ACETOCHLORE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,03		
ESA ALACHLORE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,02		
ESA METOLACHLORE	microgramme/L					6	0,10	0,13	0,18		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

acifluorfen, aclonifen, acétamiprid, acétochlore, alachlore, aldrine, alphaméthrine, amidosulfuron, aminotriazole, ampa, améthryne, anthraquinone (pesticide), asulame, atraton, atrazine, atrazine déisopropyl-2-hydroxy, atrazine déséthyl, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, atrazine-déisopropyl, aziprotryne, azoxystrobine, benfuracarbe, benoxacor, bentazone, bifenox, bifenthrine, bitertanol, boscalid, bromacil, bromoxynil, bromoxynil octanoate, bromuconazole, butraline, bénalaxyl, cadusafos, carbaryl, carbendazime, carbofuran, carbétamide, carfentrazone éthyle, chlordane alpha, chlordane béta, chlorfenvinphos, chloridazone, chloridazone desphényl, chloridazone méthyl desphényl, chlormequat, chlorothalonil, chlorothalonil r471811, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, chlortoluron, clethodime, clomazone, clopyralid, cloquintocet-mexyl, clothianidine, cyanazine, cybutryne, cycloxydime, cyfluthrine, cymoxanil, cyperméthrine, cyproconazol, cyprodinil, cyprosulfamide, cyromazine, ddd-2,4', ddd-4,4', dde-2,4', dde-4,4', ddt-2,4', ddt-4,4', deltaméthrine, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, desmétryne, diazinon, dicamba, dichlobénil, dichlofluanide, dichlormide, dichlorprop, dichlorvos, diclofop méthyl, dicofol, dieldrine, diflufénicanil, difénoconazole, dimethametryn, dimétachlore, diméthoate, diméthomorphe, diméthénamide, diniconazole, dinitrocrésol, dinocap, dinoterbe, diphenylamine, diquat, dithianon, diuron, dodine, endosulfan alpha, endosulfan béta, endosulfan sulfate, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, esa metazachlore, ethidimuron, ethofumésate, ethoprophos, ethylenethiouree, ethylene uree, famoxadone, fenbuconazole, fenhexamid, fenitrothion, fenoxycarbe, fenpropathrine, fenpropidin, fenpropimorphe, fenthion, flazasulfuron, fluazifop butyl, fludioxonil, flufenacet, flufenacet esa, flufénacet oxa, fluoxastrobine, fluquinconazole, flurochloridone, fluroxypir, fluroxypir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutriafol, fluxapyroxad, formétanate, fosetyl, fosetyl-aluminium, fénamidone, fénarimol, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch béta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydrazide maleïque, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbuthylazine, imazamox, imazaméthabenz, imazaméthabenz-méthyl, imidaclopride, iodosulfuron-methyl-sodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isomethiozin, isoproturon, isoxaben, isoxaflutole, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, lenacile, linuron, malathion, mecoprop-1-octyl ester, mepiquat, metconazol, metolachlor noa 413173, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, myclobutanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotrione, métabenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitrone, métazachlore, méthidathion, méthiocarb, méthomyl, métobromuron, métoxuron, métribuzine, n,n-dimethylsulfamide, napropamide, nicosulfuron, norflurazon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxa alachlore, oxa metazachlore, oxa metolachlore, oxadiazon, oxadixyl, oxydéméton méthyl, oxyfluorfene, paraoxon, paraquat, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pendiméthaline, pentachlorophénol, perméthrine, phoxime, piclorame, picoxystrobine, piperonil butoxide, prochloraze, procymidone, prométhrine, prométon, propachlore, propargite, propazine, propazine 2-hydroxy, propiconazole, propyzamide, prosulfocarbe, prothioconazole, pyraclostrobine, pyrifénox, pyrimicarbe, pyriméthanil, pyroxsulame, quimerac, quinoxyfen, rimsulfuron, sebuthylazine 2-hydroxy, sebuthylazine déséthyl, secbuméton, simazine, simazine hydroxy, simétryne, spiroxamine, sulcotrione, sulfosulfuron, sébuthylazine, tefluthrine, terbuméton, terbuméton-désethyl, terbuphos, terbuthylazin, terbuthylazin déséthyl, terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy, terbuthylazin et ses métabolites, terbutryne, thiabendazole, thiaclopride, thiamethoxam, thidiazuron, thiencarbazone-methyl, thifensulfuron méthyl, thiophanate méthyl, thirame, tolylfluanide, triadiméfon, triazamate, triazoxide, tribenuron-méthyle, trichlorfon, triclopyr, trietazine, trietazine 2-hydroxy, trietazine desethyl, trifloxystrobine, trifluraline, tébuconazole, tébufénozide, tébutam, téméphos, tétraconazole, vamidothion, vinchlozoline, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,6 dichlorobenzamide

Unité de distribution BAGNAC SUR CELE (046000382)

Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité : **8**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : BAGNAC SUR CELE	CONDUCTIVITÉ À 25°C	23/01/2024	164,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	12/02/2024	151,00 microS/cm			200,00	1 100,00

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : STATION DE BEL AIR	CONDUCTIVITÉ À 25°C	23/01/2024	158,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	15/02/2024	195,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	05/03/2024	181,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	25/04/2024	133,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	18/07/2024	128,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	05/03/2024	4,00			1	2

Unité de distribution BAGNAC SUR CELE (046000382)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2024

1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	10	14
Nombre de prélèvements non-conformes	0	0
Conformité aux limites de qualité*	**100,00 %**	**100,00 %**

** Ne tient pas compte des dérogations*

Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

L'eau distribuée est de bonne qualité.

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	10	14
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	7
Respect des références de qualité	**100,00 %**	**50,00 %**

Observations / recommandations techniques :

Unité de distribution TILLET (046000434)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.
Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

Unité de distribution : TILLET

Code : 046000434

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					14	0,00		300,00		1
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					14	0,00		76,00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	14	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	14	0,00		3,00		1
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			14	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			14	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	14	10,50	15,06	18,00		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						6	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	6	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						6	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						6	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						6	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	6	0,32	0,83	1,40	3	
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	7	0,00	0,50	1,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					14	0,00	0,59	1,10		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					14	0,03	0,61	1,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	4		4		1
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	29,00		29,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	14	6,10		7,80		5
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	9,80		9,80		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	2,10		2,10		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	1,70		1,70		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	3,50	3,75	4,00		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	5,70	5,85	6,00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	14	66,00	103,50	300,00		12
MAGNÉSIUM	mg/L					2	2,00	2,05	2,10		
POTASSIUM	mg/L					1	1,30	1,30	1,30		
SODIUM	mg/L				200,00	1	6,30	6,30	6,30		
SULFATES	mg/L				250,00	2	1,70	2,05	2,40		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	2	24,00	30,50	37,00		

Unité de distribution : TILLET

Code : 046000434

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	6	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	1,30	1,55	1,80		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			1	0,04	0,04	0,04		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,00	0,19	0,37		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	27,00	27,00	27,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,00	0,00	0,00		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,24	0,47		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,23	0,62	1,00		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			2	0,15	0,24	0,33		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,10	0,29	0,48		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			2	0,48	1,38	2,28		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			3	0,00	0,00	0,01		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution TILLET (046000434)

Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité : **23**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : TILLET	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	24/10/2024	300,00 n/mL				
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	02/01/2024	80,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	16/02/2024	66,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	05/06/2024	74,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	05/11/2024	73,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	05/12/2024	70,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	PH	05/06/2024	6,10 unité pH			6,50	9,00
	PH	05/11/2024	6,20 unité pH			6,50	9,00
	PH	05/12/2024	6,30 unité pH			6,50	9,00

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : STATION DE TILLET	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	16/10/2024	3,00 n/(100mL)				0,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	24/04/2024	70,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	30/04/2024	75,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	04/10/2024	70,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	16/10/2024	78,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	24/10/2024	79,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	28/10/2024	66,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	05/11/2024	73,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	04/10/2024	4,00			1	2
	PH	24/04/2024	6,40 unité pH			6,50	9,00
	PH	30/04/2024	6,30 unité pH			6,50	9,00
	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	24/04/2024	1,30 NFU		1,00		0,50
	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	04/10/2024	1,20 NFU		1,00		0,50
	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	24/10/2024	1,40 NFU		1,00		0,50

Unité de distribution TILLET (046000434)

Liste des dossiers de non-conformité en 2024

Lors d'un dépassement d'une limite de qualité, un dossier de non-conformité est ouvert. Ce dossier renferme diverses informations relatives à la gestion de cette non-conformité, notamment le résultat des investigations menées par l'exploitant. Des dossiers de non-conformité pourront être créés lors des dépassements de références de qualité pour certains paramètres et certaines situations, jugées plus sensibles (paramètres bactériologiques, aluminium, turbidité ...).

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des dossiers créés, et retourne la somme cumulative des durées de non-conformité pour les installations concernées.

Paramètre	Installation	Résultat
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	TTP : STATION DE TILLET	14 jour(s)

Unité de distribution TILLET (046000434)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2024

1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	14	14
Nombre de prélèvements non-conformes	0	3
Conformité aux limites de qualité*	**100,00 %**	**78,57 %**

** Ne tient pas compte des dérogations*

Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

L'eau distribuée fait ponctuellement l'objet d'épisodes de turbidité susceptibles d'être accompagnés d'une contamination microbiologique. En l'absence de filtration, une surveillance accrue est nécessaire (particulièrement en période pluvieuse) et des restrictions peuvent être mise en œuvre.
En dehors de ces périodes, le contrôle sanitaire met en évidence une eau distribuée conforme aux exigences de qualité.
La commune a transféré la compétence Eau au 1er janvier 2025 au syndicat du Limargue et Ségala.

Indicateur global de qualité	
C	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	14	14
Nombre de prélèvements non satisfaisants	1	12
Respect des références de qualité	**92,86 %**	**14,29 %**

Observations / recommandations techniques :

Unité de distribution LISSAC ET MOURET (046000445)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.
Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

Unité de distribution : LISSAC ET MOURET

Code : 046000445

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					19	0,00		30,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					18	0,00		48,00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	19	0,00		1,00		1
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	19	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			19	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			19	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	19	8,10	16,33	22,20		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						9	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	9	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						9	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						9	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						9	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	7	0,00	0,78	2,80	2	1
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	12	0,00	0,25	0,92		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					19	0,29	0,68	1,04		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					19	0,37	0,74	1,04		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	1		1		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	408,00		408,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	19	7,00		7,50		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	7,17		7,17		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	33,20		33,20		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	2,30		2,30		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	5,40	58,75	112,10		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	6,80	6,90	7,00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	19	630,00	718,74	792,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	2,30	17,30	32,30		
POTASSIUM	mg/L					1	1,70	1,70	1,70		
SODIUM	mg/L				200,00	1	3,10	3,10	3,10		
SULFATES	mg/L				250,00	2	69,00	75,50	82,00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	2	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : LISSAC ET MOURET

Code : 046000445

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	9	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	15,00	16,50	18,00		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			1	0,36	0,36	0,36		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,00	0,22	0,43		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,07	0,07	0,07		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			2	0,60	0,62	0,63		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	2,30	2,50	2,70		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			2	2,00	2,10	2,20		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	2,40	2,65	2,90		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			2	7,30	7,87	8,43		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution LISSAC ET MOURET (046000445)

Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité : **4**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : STATION DE PELEGRI	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	13/11/2024	1,00 n/(100mL)				0,00
	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	10/05/2024	1,10 NFU		1,00		0,50
	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	14/05/2024	0,80 NFU		1,00		0,50
	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	21/10/2024	2,80 NFU		1,00		0,50

Unité de distribution LISSAC ET MOURET (046000445)

Liste des dossiers de non-conformité en 2024

Lors d'un dépassement d'une limite de qualité, un dossier de non-conformité est ouvert. Ce dossier renferme diverses informations relatives à la gestion de cette non-conformité, notamment le résultat des investigations menées par l'exploitant. Des dossiers de non-conformité pourront être créés lors des dépassements de références de qualité pour certains paramètres et certaines situations, jugées plus sensibles (paramètres bactériologiques, aluminium, turbidité ...).

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des dossiers créés, et retourne la somme cumulative des durées de non-conformité pour les installations concernées.

Paramètre	Installation	Résultat
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	TTP : STATION DE PELEGRI	6 jour(s)

Unité de distribution LISSAC ET MOURET (046000445)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2024

1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	19	19
Nombre de prélèvements non-conformes	0	2
Conformité aux limites de qualité*	**100,00 %**	**89,47 %**

** Ne tient pas compte des dérogations*

Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

L'eau distribuée fait ponctuellement l'objet d'épisodes de turbidité susceptibles d'être accompagnés d'une contamination microbiologique. En l'absence de filtration et d'une interconnexion activée, une surveillance accrue est nécessaire (particulièrement en période pluvieuse) et des restrictions peuvent être mise en œuvre. 2 restrictions ont été appliquées en 2024. En dehors de ces périodes, le contrôle sanitaire met en évidence une eau distribuée conforme aux exigences de qualité.

Indicateur global de qualité	
C	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	19	19
Nombre de prélèvements non satisfaisants	1	3
Respect des références de qualité	**94,74 %**	**84,21 %**

Observations / recommandations techniques :

Unité de distribution BALLAT (046001270)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.
Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

Unité de distribution : BALLAT

Code : 046001270

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					6	0,00		12,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					6	0,00		22,00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	6	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	6	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			6	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			6	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	6	8,40	14,05	20,80		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						6	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	6	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						6	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						6	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						6	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	2	0,37	0,47	0,57		1
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	4	0,37	0,65	1,20		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					6	0,31	0,61	1,12		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					6	0,31	0,64	1,12		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	4		4		1
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	28,00		28,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	6	6,20		6,70		3
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	9,90		9,90		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	2,50		2,50		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	1,92		1,92		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	4,20	4,30	4,40		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	5,70	5,95	6,20		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	6	72,00	76,00	80,00		6
MAGNÉSIUM	mg/L					2	1,90	1,95	2,00		
POTASSIUM	mg/L					1	1,40	1,40	1,40		
SODIUM	mg/L				200,00	1	6,50	6,50	6,50		
SULFATES	mg/L				250,00	2	1,70	1,75	1,80		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	1	21,00	21,00	21,00		

Unité de distribution : BALLAT

Code : 046001270

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	6	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	2,90	3,15	3,40		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			1	0,07	0,07	0,07		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,00	0,24	0,47		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	31,00	31,00	31,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	8,20	8,20	8,20		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,36	0,36	0,36		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	1,60	1,60	1,60		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	1,30	1,30	1,30		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	1,50	1,50	1,50		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	4,76	4,76	4,76		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution BALLAT (046001270)

Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité : **11**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : STATION LARAUFIE	CONDUCTIVITÉ À 25°C	02/05/2024	79,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	05/12/2024	77,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	02/05/2024	4,00			1	2
	PH	02/05/2024	6,40 unité pH			6,50	9,00
	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	05/12/2024	0,57 NFU		1,00		0,50

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : BALLAT	CONDUCTIVITÉ À 25°C	17/01/2024	72,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	30/04/2024	74,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	03/07/2024	80,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	04/10/2024	74,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	PH	30/04/2024	6,20 unité pH			6,50	9,00
	PH	04/10/2024	6,30 unité pH			6,50	9,00

Unité de distribution BALLAT (046001270)

Liste des dossiers de non-conformité en 2024

Lors d'un dépassement d'une limite de qualité, un dossier de non-conformité est ouvert. Ce dossier renferme diverses informations relatives à la gestion de cette non-conformité, notamment le résultat des investigations menées par l'exploitant. Des dossiers de non-conformité pourront être créés lors des dépassements de références de qualité pour certains paramètres et certaines situations, jugées plus sensibles (paramètres bactériologiques, aluminium, turbidité ...).

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des dossiers créés, et retourne la somme cumulative des durées de non-conformité pour les installations concernées.

Paramètre	Installation	Résultat
CONDUCTIVITÉ À 25°C	UDI : BALLAT	0 jour(s)

Unité de distribution BALLAT (046001270)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2024

1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	6	6
Nombre de prélèvements non-conformes	0	0
Conformité aux limites de qualité*	**100,00 %**	**100,00 %**

** Ne tient pas compte des dérogations*

Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

L'eau distribuée est de bonne qualité.
La commune a transféré la compétence Eau au 1er janvier 2025 au syndicat du Limargue et Ségala.

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	6	6
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	6
Respect des références de qualité	**100,00 %**	**0,00 %**

Observations / recommandations techniques :

Unité de distribution CORN (046001272)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2024

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.
Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

Unité de distribution : CORN

Code : 046001272

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					6	0,00		2,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					6	0,00		1,00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	6	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	6	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			6	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			6	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	6	8,10	16,03	25,70		1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						5	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	5	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						5	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						5	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						5	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	5	0,00	0,23	0,40		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					6	0,18	0,56	0,87		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					6	0,22	0,58	0,88		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
PH	unité pH			6,50	9,00	6	6,00		6,40		6
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	2,20		2,20		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	2,63		2,63		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	5,60	5,60	5,60		
CHLORURES	mg/L				250,00	1	10,00	10,00	10,00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	6	89,00	95,33	100,00		6
MAGNÉSIUM	mg/L					1	3,00	3,00	3,00		
SULFATES	mg/L				250,00	1	1,40	1,40	1,40		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	5	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			1	11,00	11,00	11,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	1	0,24	0,24	0,24		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution CORN (046001272)

Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2024

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité : **13**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : STATION DE CORN	CONDUCTIVITÉ À 25°C	07/08/2024	92,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	PH	07/08/2024	6,00 unité pH			6,50	9,00
	TEMPÉRATURE DE L'EAU	07/08/2024	25,70 °C				25,00

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : CORN	CONDUCTIVITÉ À 25°C	02/01/2024	100,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	17/01/2024	100,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	24/04/2024	94,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	03/07/2024	89,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	04/10/2024	97,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	PH	02/01/2024	6,10 unité pH			6,50	9,00
	PH	17/01/2024	6,40 unité pH			6,50	9,00
	PH	24/04/2024	6,00 unité pH			6,50	9,00
	PH	03/07/2024	6,40 unité pH			6,50	9,00
	PH	04/10/2024	6,00 unité pH			6,50	9,00

Unité de distribution CORN (046001272)

Liste des dossiers de non-conformité en 2024

Lors d'un dépassement d'une limite de qualité, un dossier de non-conformité est ouvert. Ce dossier renferme diverses informations relatives à la gestion de cette non-conformité, notamment le résultat des investigations menées par l'exploitant. Des dossiers de non-conformité pourront être créés lors des dépassements de références de qualité pour certains paramètres et certaines situations, jugées plus sensibles (paramètres bactériologiques, aluminium, turbidité ...).

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des dossiers créés, et retourne la somme cumulative des durées de non-conformité pour les installations concernées.

Paramètre	Installation	Résultat
CONDUCTIVITÉ À 25°C	UDI : CORN	0 jour(s)

Unité de distribution CORN (046001272)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2024

1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	6	6
Nombre de prélèvements non-conformes	0	0
Conformité aux limites de qualité*	**100,00 %**	**100,00 %**

** Ne tient pas compte des dérogations*

Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

L'eau distribuée a présenté une qualité bactériologique dégradée suite à un dysfonctionnement du poste de désinfection en décembre 2023.
En dehors de cet incident, le contrôle sanitaire met en évidence une eau distribuée conforme aux exigences de qualité.
La commune a transféré la compétence Eau au 1er janvier 2025 au syndicat du Limargue et Ségala.

Indicateur global de qualité	
C	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	6	6
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	6
Respect des références de qualité	**100,00 %**	**0,00 %**

Observations / recommandations techniques :

Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion

Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion

Année(s) 2022 - 2023 - 2024

Année	TTP - STATION DE PELEGRI	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	9
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	10
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	26

Année	TTP - STATION DE BEL AIR	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	10

Année	TTP - STATION DE CORN	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	1
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	1
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	6

Année	TTP - STATION LARAUFIE	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	2
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	9

Année	TTP - STATION DE TILLET	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	2
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	1
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	10

Année	UDI - BAGNAC SUR CELE	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	8
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	8
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	23

Année	UDI - TILLET	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	16

Année	UDI - LISSAC ET MOURET	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	11
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	13
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	12
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	36

Année	UDI - BALLAT	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	14

Année	UDI - CORN	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2023	Conformité sur l'installation :	75,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	92,31 %
	Nombre de prélèvements :	13

Conformité pour l'unité de gestion sur trois ans:	99,39 %
Nombre de prélèvements :	163

Qualité physico-chimique par installation de l'unité de gestion

Année(s) 2022 - 2023 - 2024

Année	TTP - STATION DE PELEGRI	
2022	Conformité sur l'installation :	55,56 %
	Nombre de prélèvements :	9
2023	Conformité sur l'installation :	50,00 %
	Nombre de prélèvements :	10
2024	Conformité sur l'installation :	71,43 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	57,69 %
	Nombre de prélèvements :	26

Année	TTP - STATION DE BEL AIR	
2022	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	15
2023	Conformité sur l'installation :	50,00 %
	Nombre de prélèvements :	16
2024	Conformité sur l'installation :	28,57 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	26,32 %
	Nombre de prélèvements :	38

Année	TTP - STATION DE CORN	
2022	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2023	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	1
2024	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	1
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	6

Année	TTP - STATION LARAUFIE	
2022	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2023	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2024	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	2
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	9

Année	TTP - STATION DE TILLET	
2022	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	2
2023	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	1
2024	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	10

Année	UDI - BAGNAC SUR CELE	
2022	Conformité sur l'installation :	25,00 %
	Nombre de prélèvements :	8
2023	Conformité sur l'installation :	37,50 %
	Nombre de prélèvements :	8
2024	Conformité sur l'installation :	71,43 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	43,48 %
	Nombre de prélèvements :	23

Année	UDI - TILLET	
2022	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2023	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
2024	Conformité sur l'installation :	28,57 %
	Nombre de prélèvements :	7
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	12,50 %
	Nombre de prélèvements :	16

Année	UDI - LISSAC ET MOURET	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	11
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	13
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	12
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	36

Année	UDI - BALLAT	
2022	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
2023	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
2024	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	14

Année	UDI - CORN	
2022	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2023	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2024	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
	Conformité pour l'installation sur trois ans:	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	13

Conformité pour l'unité de gestion sur trois ans:	38,22 %
Nombre de prélèvements :	191

Conclusion générale pour l'unité de gestion

Indicateurs SISPEA

Les indicateurs SISPEA sont à rendre à l'échelle du service et sont à produire dans le cadre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement. Les indicateurs exposés ci-dessous sont donnés au niveau de l'UGE, ou d'un secteur de l'UGE. Il s'agit des données individuelles (par captage ou UDI) permettant de calculer les indicateurs à l'échelle du service dans SISPEA.

Indice d'avancement de la protection de la ressource *(Indicateur SISPEA P108.3)*

Gestionnaire du ou des captages : SYND. MIXTE LIMARGUE SEGALA REGIE

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
08348X0006	PRISE D'EAU DANS LE VEYRE	BAGNAC-SUR-CELE	80 %
08106X0015	CAPTAGE DE TILLET HAUT	LATOUILLE-LENTILLAC	80 %
08106X0014	CAPTAGE TILLET BAS	LATOUILLE-LENTILLAC	80 %
08106X0018	CAPTAGE BEAL NEGRE	LATOUILLE-LENTILLAC	80 %
08583X0294	CAPTAGE DE PÉLÉGRI	LISSAC-ET-MOURET	80 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées pour la microbiologie *(Indicateur SISPEA P101.1)*

Code de l'UDI	Nom de l'UDI	Nombre de prélèvements (P101.1a)	Nombre de prélèvements non-conformes (P101.1b)	Taux de conformité microbiologique
046000382	BAGNAC SUR CELE	10	0	100,00 %
046000434	TILLET	14	0	100,00 %
046000445	LISSAC ET MOURET	19	0	100,00 %
046001270	BALLAT	6	0	100,00 %
046001272	CORN	6	0	100,00 %
	Nombre total	55	0	100,00 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées pour les paramètres physico-chimiques *(Indicateur SISPEA P102.1)*

Code de l'UDI	Nom de l'UDI	Nombre de prélèvements (P102.1a)	Nombre de prélèvements non-conformes (P102.1b)	Taux de conformité physico-chimique
046000382	BAGNAC SUR CELE	14	0	100,00 %
046000434	TILLET	14	3	78,57 %
046000445	LISSAC ET MOURET	19	2	89,47 %
046001270	BALLAT	6	0	100,00 %
046001272	CORN	6	0	100,00 %
	Nombre total	59	5	91,53 %

Conclusion générale du rapport

L'édition de ce premier rapport s'effectue à partir d'une nouvelle application et ne fait pas l'objet d'une conclusion sanitaire.

Le 07/04/2025

Par délégation,



Monsieur le Directeur,

Quentin DELACOUR

Annexes

Liste des sigles

Informations sur les Points de Surveillance

Statistiques par installation sur les données du contrôle sanitaire réalisé

Liste des sigles

AP	Arrêté préfectoral
ARS	Agence régionale de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAP	Captage
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
DGS	Direction générale de la santé
DUP	Déclaration d'utilité publique
MCA	Mélanges de captages
PLU	Plan local d'urbanisme
TTP	Station de traitement-production
UDI	Unité de distribution
UGE	Unité de gestion et d'exploitation
PRPDE	Personne responsable de la production et la distribution d'eau

Informations sur les Points de Surveillance

046000382 - BAGNAC SUR CELE

046000008 - PRISE D'EAU DANS LE VEYRE

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000000008	LIEUDIT SOUS-LAFAGE	Principal	46015 - BAGNAC-SUR-CELE	PRISE D'EAU LE VEYRE	EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A3

046000592 - STATION DE BEL AIR

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000000878	BÂCHE EAUX TRAITEES	Principal	46015 - BAGNAC-SUR-CELE	ROBINET EAU TRAITEE - LAVABO	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

046000434 - TILLET

046000101 - CAPTAGE TILLET BAS

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000000101	CAPTAGE TILLET BAS	Principal	46159 - LATOUILLE-LENTILLAC	DANS LE PUITS	EAU BRUTE SOUTERRAINE

046001269 - STATION DE TILLET

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000001584	STATION DE TILLET	Principal	46159 - LATOUILLE-LENTILLAC	FONTAINE DU CENTRE BOURG	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

046000445 - LISSAC ET MOURET

046000112 - CAPTAGE DE PÉLÉGRI

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000000112	CAPTAGE DE PÉLÉGRI	Principal	46175 - LISSAC-ET-MOURET	DANS LE PUITS	EAU BRUTE SOUTERRAINE

046000299 - STATION DE PELEGRI

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000000299	BÂCHE DE PÉLEGRI	Principal	46175 - LISSAC-ET-MOURET	DANS LA BÂCHE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

046001270 - BALLAT

046000099 - CAPTAGE DE TILLET HAUT

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000000099	BÂCHE DE CHAMP BALLAT	Principal	46159 - LATOUILLE-LENTILLAC	ARRIVÉE EAU BRUTE	EAU BRUTE SOUTERRAINE

046001268 - STATION LARAUFIE

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000001583	BÂCHE DE LARAUFIE	Principal	46159 - LATOUILLE-LENTILLAC	DANS LA BÂCHE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

046001272 - CORN

046000102 - CAPTAGE BEAL NEGRE

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000000102	PUITS DE BEAL NEGRE	Principal	46159 - LATOUILLE-LENTILLAC	DANS LE PUITS	EAU BRUTE SOUTERRAINE

046001215 - STATION DE CORN

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0460000001505	STATION DE CORN	Principal	46159 - LATOUILLE-LENTILLAC	CHEZ LE 1ER ABONNÉ	ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Statistiques par installation sur les données du contrôle sanitaire réalisé en 2024

Les résultats présentés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur les installations de l'unité de gestion et d'exploitation. Ils ne sont pas tous représentatifs de la qualité de l'eau distribuée.

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en marron. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites et d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

CAP : PRISE D'EAU DANS LE VEYRE (046000008)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)						2	4		4		
CARBONATES	mg(CO3)/L					2	0,00		0,00		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					2	14,00		18,00		
PH	unité pH					2	7,20		7,30		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					2	9,51		9,62		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					2	1,15		1,45		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					2	1,89		2,02		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						2	1,00	1,00	1,00		
COLORATION	mg(Pt)/L		200,00			2	10,00	35,00	60,00		
COULEUR (QUALITATIF)						2	1,00	1,00	1,00		
ODEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur CAP) (**)	NFU					2	8,10	24,05	40,00		
PESTICIDES CARBAMATES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
AGENTS DE SURFACE (BLEU MÉTH.) MG/L	mg/L					2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES DISSOUS OU ÉMULSIONNÉS	mg/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00		
PHÉNOLS (INDICE PHÉNOL C6H5OH) MG/L	mg/L					2	0,00	0,00	0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C					2	8,10	8,90	9,70		
FER ET MANGANESE											
FER DISSOUS	microgramme/L					2	113,00	183,50	254,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L					2	15,00	35,50	56,00		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
ESA METOLACHLORE	microgramme/L					2	0,04	0,06	0,09		
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		2,00			2	0,00	0,00	0,01		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-ML	n/(100mL)				50 000,00	2	866,00		4 300,00		
BACTÉRIES COLIFORMES (NPP/100ML)	NPP/100mL				50 000,00	1	866,00		866,00		
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	n/(100mL)		20 000,00			2	94,00		5 713,00		

CAP : PRISE D'EAU DANS LE VEYRE (046000008)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	n/(100mL)		10 000,00			2	0,00		549,00		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	4,60	4,70	4,80		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm					2	71,00	72,00	73,00		
CHLORURES	mg/L		200,00			2	5,20	5,20	5,20		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	1,80	1,90	2,00		
SODIUM	mg/L		200,00			2	4,20	4,30	4,40		
SILICATES (EN MG/L DE SIO2)	mg(SiO2)/L					2	10,60	10,77	10,93		
SULFATES	mg/L		250,00			2	3,10	3,10	3,10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L		10,00			2	2,20	4,05	5,90		
DBO5	mg(O2)/L					2	1,00	1,80	2,60		
DCO	mg(O2)/L					2	5,80	12,90	20,00		
MATIÈRES EN SUSPENSION	mg/L					2	10,00	21,00	32,00		
OXYGÈNE DISSOUS	mg/L					2	11,40	11,40	11,40		
OXYGÈNE DISSOUS % SATURATION	%	30,00		30,00		2	98,50	99,05	99,60		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L		4,00			2	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L					2	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	8,90	9,30	9,70		
AZOTE KJELDHAL (EN N)	mg/L					2	0,00	0,50	1,00		
PHOSPHORE TOTAL (EXPRIME EN MG(P2O5)/L)	mg(P2O5)/L					2	0,05	0,14	0,23		
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L					2	155,00	417,50	680,00		
ARSENIC	microgramme/L		100,00			2	0,00	1,00	2,00		
BARYUM	mg/L					2	0,03	0,03	0,04		
BORE MG/L	mg/L		1,50			2	0,00	0,00	0,00		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			2	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			2	0,00	0,00	0,00		
CUIVRE	mg/L					2	0,00	0,00	0,00		
CYANURES TOTAUX	microgramme(CN)/L		50,00			2	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L					2	0,00	0,00	0,00		
MERCURE	microgramme/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00		
NICKEL	microgramme/L		20,00			2	0,00	0,00	0,00		
PLOMB	microgramme/L		50,00			2	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			2	0,00	0,00	0,00		
ZINC	mg/L					2	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		

CAP : PRISE D'EAU DANS LE VEYRE (046000008)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (6 SUBST.*)	microgramme/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		5,00			2	0,00	0,00	0,01		
PESTICIDES SULFONYLUREES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES STROBILURINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRICETONES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZOLES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											

CAP : CAPTAGE DE PÉLÉGRI (046000112)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)						1	2		2		
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	401,00		401,00		
PH	unité pH					1	7,30		7,30		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	7,29		7,29		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	32,85		32,85		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	37,01		37,01		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						1	1,00	1,00	1,00		
COLORATION	mg(Pt)/L		200,00			1	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						1	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						1	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur CAP) (**)	NFU					1	0,16	0,16	0,16		
PESTICIDES CARBAMATES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
HYDROCARBURES DISSOUS OU ÉMULSIONNÉS	mg/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C					1	13,10	13,10	13,10		
FER ET MANGANESE											
FER DISSOUS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)					1	3,00		3,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		20 000,00			1	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		10 000,00			1	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	98,00	98,00	98,00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm					1	751,00	751,00	751,00		
CHLORURES	mg/L		200,00			1	6,30	6,30	6,30		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	30,40	30,40	30,40		
SODIUM	mg/L		200,00			1	2,70	2,70	2,70		
SILICATES (EN MG/L DE SIO2)	mg(SiO2)/L					1	6,61	6,61	6,61		
SULFATES	mg/L		250,00			1	74,00	74,00	74,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L		10,00			1	0,30	0,30	0,30		

CAP : CAPTAGE DE PÉLÉGRI (046000112)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
OXYGÈNE DISSOUS	mg/L					1	9,00	9,00	9,00		
OXYGÈNE DISSOUS % SATURATION	%					1	86,90	86,90	86,90		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L		4,00			1	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L					1	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		100,00			1	14,00	14,00	14,00		
PHOSPHORE TOTAL (EXPRIME EN MG(P2O5)/L)	mg(P2O5)/L					1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ARSENIC	microgramme/L		100,00			1	0,00	0,00	0,00		
BORE MG/L	mg/L		1,50			1	0,02	0,02	0,02		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L					1	0,66	0,66	0,66		
NICKEL	microgramme/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES DIVERS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES STROBILURINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRICETONES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZOLES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											

TTP : STATION DE PELEGRI (046000299)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	1		1		
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	408,00		408,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	6	7,30		7,50		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	7,17		7,17		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	33,20		33,20		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	2,30		2,30		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	2	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	6	0,00	0,83	2,80	2	1
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	6	14,20	15,20	16,80		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	6	0,00		1,00		1
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	6	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			6	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					6	0,00		3,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					6	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			6	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	5,40	58,75	112,10		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	6	644,00	709,50	770,00		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	6,80	6,90	7,00		
POTASSIUM	mg/L					1	1,70	1,70	1,70		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	2,30	17,30	32,30		
SODIUM	mg/L				200,00	1	3,10	3,10	3,10		
SULFATES	mg/L				250,00	2	69,00	75,50	82,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,00	0,22	0,43		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	2	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	15,00	16,50	18,00		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			1	0,36	0,36	0,36		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,07	0,07	0,07		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					6	0,36	0,57	0,83		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					6	0,48	0,64	0,88		

TTP : STATION DE PELEGRI (046000299)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,63	0,63	0,63		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	2,20	2,20	2,20		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	2,70	2,70	2,70		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	2,90	2,90	2,90		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	8,43	8,43	8,43		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		

TTP : STATION DE BEL AIR (046000592)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
MÉTOLACHLORE	microgramme/L		0,10			3	0,00	0,00	0,01		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	4		4		1
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	84,00		84,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	4	7,00		9,10		1
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	8,48		8,48		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					1	0,00		0,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					3	5,45		7,65		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					3	6,25		8,13		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						3	0,00	0,33	1,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	3	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,33	1,00		
ODEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						3	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	3	0,00	0,15	0,44		
PESTICIDES CARBAMATES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	4	9,40	12,38	17,80		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,00	0,00	0,00		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
ESA ACETOCHLORE	microgramme/L					3	0,00	0,01	0,03		
ESA ALACHLORE	microgramme/L					3	0,00	0,01	0,02		
ESA METOLACHLORE	microgramme/L					3	0,00	0,08	0,14		
MÉTABOLITES PERTINENTS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	4	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	4	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			4	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					3	0,00		20,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					3	0,00		24,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			4	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					3	21,20	25,57	29,40		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	4	128,00	167,00	195,00		4
CHLORURES	mg/L				250,00	3	10,00	11,67	14,00		
POTASSIUM	mg/L					1	1,50	1,50	1,50		
MAGNÉSIUM	mg/L					3	1,90	2,13	2,30		
SODIUM	mg/L				200,00	1	5,70	5,70	5,70		
SULFATES	mg/L				250,00	3	1,30	2,60	3,90		

TTP : STATION DE BEL AIR (046000592)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	3	0,88	1,09	1,30		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	3	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			3	4,30	8,00	10,00		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			1	0,19	0,19	0,19		
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	15,00	15,00	15,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,03	0,03	0,03		
BORE MG/L	mg/L		1,50			1	0,00	0,00	0,00		
CYANURES TOTAUX	microgramme(CN)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			1	0,00	0,00	0,00		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			3	0,00	0,00	0,01		
PESTICIDES SULFONYLUREES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					4	0,42	0,59	0,71		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					4	0,46	0,65	0,77		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	12,00	12,00	12,00		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	0,58	0,58	0,58		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	2,90	2,90	2,90		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	15,48	15,48	15,48		
PESTICIDES STROBILURINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		

TTP : STATION DE BEL AIR (046000592)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					**Limites**	**Réf.**
PESTICIDES TRICETONES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZOLES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											

TTP : STATION DE CORN (046001215)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
PH	unité pH			6,50	9,00	1	6,00		6,00		1
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	2,20		2,20		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	2,63		2,63		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						1	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	1	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						1	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						1	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						1	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU				2,00	1	0,13	0,13	0,13		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	1	25,70	25,70	25,70		1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	1	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	1	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			1	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					1	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					1	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			1	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	5,60	5,60	5,60		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	1	92,00	92,00	92,00		1
CHLORURES	mg/L				250,00	1	10,00	10,00	10,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	3,00	3,00	3,00		
SULFATES	mg/L				250,00	1	1,40	1,40	1,40		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	1	0,24	0,24	0,24		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	1	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			1	11,00	11,00	11,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					1	0,23	0,23	0,23		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					1	0,23	0,23	0,23		

TTP : STATION LARAUFIE (046001268)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	4		4		1
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	28,00		28,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	2	6,40		6,70		1
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	9,90		9,90		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	2,50		2,50		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	1,92		1,92		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	2	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	2	0,37	0,47	0,57		1
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	2	12,40	12,80	13,20		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	1	21,00	21,00	21,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	2	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	2	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			2	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					2	0,00		1,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					2	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			2	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	4,20	4,30	4,40		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	2	77,00	78,00	79,00		2
CHLORURES	mg/L				250,00	2	5,70	5,95	6,20		
POTASSIUM	mg/L					1	1,40	1,40	1,40		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	1,90	1,95	2,00		
SODIUM	mg/L				200,00	1	6,50	6,50	6,50		
SULFATES	mg/L				250,00	2	1,70	1,75	1,80		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,00	0,24	0,47		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	2	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	2,90	3,15	3,40		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			1	0,07	0,07	0,07		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	31,00	31,00	31,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					2	0,31	0,46	0,61		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					2	0,31	0,51	0,71		

TTP : STATION LARAUFIE (046001268)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	8,20	8,20	8,20		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,36	0,36	0,36		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	1,30	1,30	1,30		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	1,60	1,60	1,60		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	1,50	1,50	1,50		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	4,76	4,76	4,76		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		

TTP : STATION DE TILLET (046001269)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	4		4		1
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	29,00		29,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	7	6,30		6,60		2
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	9,80		9,80		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	2,10		2,10		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					1	1,70		1,70		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	2	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						2	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	7	0,32	0,78	1,40	3	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	7	12,00	15,17	17,40		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	1	37,00	37,00	37,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	7	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	7	0,00		3,00		1
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			7	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					7	0,00		5,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					7	0,00		6,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			7	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	3,50	3,75	4,00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	7	66,00	73,00	79,00		7
CHLORURES	mg/L				250,00	2	5,70	5,85	6,00		
POTASSIUM	mg/L					1	1,30	1,30	1,30		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	2,00	2,05	2,10		
SODIUM	mg/L				200,00	1	6,30	6,30	6,30		
SULFATES	mg/L				250,00	2	1,70	2,05	2,40		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,00	0,19	0,37		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	2	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			2	1,30	1,55	1,80		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			1	0,04	0,04	0,04		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	27,00	27,00	27,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					7	0,17	0,69	1,10		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					7	0,17	0,71	1,10		

TTP : STATION DE TILLET (046001269)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					**Limites**	**Réf.**
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	0,15	0,15	0,15		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	0,23	0,23	0,23		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	0,10	0,10	0,10		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	0,48	0,48	0,48		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		

UDI : BAGNAC SUR CELE (046000382)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
PH	unité pH			6,50	9,00	7	7,20		8,20		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						7	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	7	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						7	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						7	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						7	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	7	0,00	0,20	0,62		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	7	8,90	14,59	20,50		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	1	22,00	22,00	22,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	7	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	7	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			7	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					7	0,00		58,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					7	2,00		256,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			7	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	7	151,00	235,00	297,00		2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	7	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			1	0,01	0,01	0,01		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					7	0,07	0,28	0,47		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					7	0,12	0,36	0,56		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,24	0,24	0,24		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	47,00	47,00	47,00		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	4,00	4,00	4,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	14,00	14,00	14,00		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	65,24	65,24	65,24		

UDI : TILLET (046000434)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
PH	unité pH			6,50	9,00	7	6,10		7,80		3
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	4	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	7	0,00	0,50	1,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	7	10,50	14,96	18,00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	1	24,00	24,00	24,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	7	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	7	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			7	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					7	0,00		300,00		1
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					7	0,00		76,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			7	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	7	66,00	134,00	300,00		5
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	4	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,01	0,01		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					7	0,00	0,48	0,80		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					7	0,03	0,51	0,88		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,47	0,47	0,47		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	0,33	0,33	0,33		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	1,00	1,00	1,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	0,48	0,48	0,48		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	2,28	2,28	2,28		

UDI : LISSAC ET MOURET (046000445)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
PH	unité pH			6,50	9,00	10	7,00		7,20		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						7	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	7	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						7	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						7	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						7	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	10	0,00	0,24	0,92		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	10	8,10	17,31	22,20		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	10	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	10	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			10	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					10	0,00		8,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					9	0,00		6,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			10	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	10	630,00	717,40	792,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	7	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			3	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					10	0,56	0,77	1,04		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					10	0,63	0,82	1,04		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,60	0,60	0,60		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	2,00	2,00	2,00		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	2,30	2,30	2,30		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	2,40	2,40	2,40		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	7,30	7,30	7,30		

UDI : BALLAT (046001270)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
PH	unité pH			6,50	9,00	4	6,20		6,70		2
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) *(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.*											
ASPECT (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	4	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	4	0,37	0,65	1,20		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	4	8,40	14,68	20,80		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	4	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	4	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			4	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					4	0,00		12,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					4	0,00		22,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			4	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	4	72,00	75,00	80,00		4
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	4	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					4	0,35	0,68	1,12		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					4	0,37	0,70	1,12		

UDI : CORN (046001272)

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
PH	unité pH			6,50	9,00	5	6,00		6,40		5
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	4	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						4	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	5	0,00	0,23	0,40		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	5	8,10	14,10	20,30		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	5	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	5	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			5	0,00		0,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					5	0,00		2,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					5	0,00		1,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			5	0,00		0,00		
MINERALISATION											
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	5	89,00	96,00	100,00		5
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	4	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					5	0,18	0,62	0,87		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					5	0,22	0,64	0,88		